

ASSEMBLÉE SPECIALE 2024-009/SPECIAL MEETING
DE LA CORPORATION DU CANTON D'OPASATIKA
TENUE AU / HELD AT
BUREAU MUNICIPAL/ MUNNICIPAL OFFICE
LE 28 MAI 2024 À 18H / MAY 28, 2024 AT 6:00 PM

Présence : Maire Jacques Dorval
Conseillère Hélène Jean
Conseiller Raymond Sigouin
Conseiller Reynald Marin
Conseiller Donald Chevrier

1. OUVERTURE

Mot de bienvenue effectué par le Maire Dorval.

2. ADOPTION DE L`ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION NO. 2024-087

PROPOSER PAR : Reynald Marin

SECONDER PAR : Raymond Sigouin

RÉSOLUE : Que l`ordre du jour du 28 mai, 2024 soit approuver tel que présenter.

Tous en faveurs.

3. RENCONTRE À HUIS-CLOS POUR DISCUTER DE QUESTIONS DE RESSOURCES HUMAINES

RÉSOLUTION NO. 2024-088

PROPOSER PAR : Hélène Jean

SECONDER PAR : Reynald Marin

RÉSOLUE : Que le comité soit en accord de poursuivre à huit-clos afin de discuter de situations face aux ressources humaines.

Tous en faveurs

RÉSOLUTIONS NO. 2024-089

PROPOSER PAR : Hélène Jean

SECONDER PAR : Reynald Marin

RÉSOLUE : Que le conseil municipal poursuivre les communications et travaux avec KPMG et TECNOR jusqu`à la fin du dossier de ressources humaines.

Tous en faveurs.

RÉSOLUTIONS NO. 2024-090

PROPOSER PAR : Donald Chevrier

SECONDER PAR : Reynald Marin

**RÉSOLUE : Que le conseil municipal prendre des mesures présentatives et disciplinaire pour un dossier de ressources humaines.

Tous en faveurs.

PROPOSER PAR : Hélène Jean

SECONDER PAR : Reynald Marin

RÉSOLUE : Que Conseiller Raymond Sigouin aille l'autorisation d` effectuer un déplacement de l'équipement informatique à Hearst pour la municipalité d` Opatatika.

Tous en Faveurs.

PROPOSER PAR : Reynald Marin

SECONDER PAR : Donald Chevrier

RÉSOLUE : Que la Conseillère Hélène Jean, soit autorisée à effectuer une rencontre pour discuter de la situation de ressource humaine avec un employé.

Tous en Faveurs.

4. AJOURNEMENT DE LA RENCONTRE EXTRAORDINAIRE

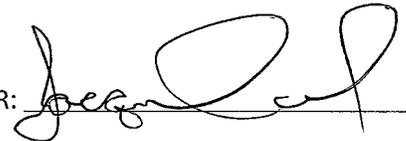
PROPOSER PAR : Reynald Marin

SECONDER PAR : Hélène Jean

RÉSOLUE : Que la rencontre extraordinaire du 28 mai, 2024 soit ajourner à 20 :00.

Tous en Faveurs.

MAYOR:



CLERK:

